X. X. — 1. Au dépôt du corps auquel il appartenait au moment de son décès, ou au ministère de la Guerre, service général des pensions. — 2e Section Etat-civil, à Paris. — 2. Ministère de la Guerre, service des successions militaire, 1, rue Lacretelle, à Paris. — 3. Non. — 4. Non. — 5. Voyez 1. — 6. Voyez 1.

Ghou navet, 44. — 1. Pour l'allocation aux familles nombreuses, vous paraissez en situation de continuer à toucher. Adressez une réclamation au Préfet (division de l'assistance et de l'hygiène publiques). — 2. En ce qui touche l'allocation militaire, adressez immédiatement une réclamation au président de la Commission d'appel à la sous-préfecture, en rappelant la date de votre première demande. — 3. Vos deux enfants estropiés paraissent pouvoir être admis au bénéfice de la loi du 14 juillet 1905 (sur l'assistance aux infirmes et aux incurables. Vous pourriez, à notre avis, faire en leur nom une demande à la mairie.

Le gorille noir de la rue de la Douane — Si vous n'avez pas encore obtenu de réponse, écrivez au Procureur de la République, à Douai, pour signaler le retard dont souffre votre demande.

La blonde aux yeux bleus, O. H., Hergnies, 107. — Il n'y a qu'un moyen : c'est que l'intéressé fasse une demande de mutation à son chef de corps par la voie hiérarchique. Mais qu'il n'oublie pas que c'est une faveur et non pas un droit qu'il sollicite.

Une veuve qui pense, 176. — Vous ne pouvez prétendre à pension attendu que votre mari n'était pas mobilisé et que, d'autre part, son décès n'est pas la suite d'un accident de travail.

F. L., de Paris. — Nous ne connaissons pas à Lille d'agence de ce genre, mais vous pourriez utilement, pour la question qui vous intéresse écrire à M. Boulin, directeur de l'office régional de placement, 34, rue Brule-Maison, à Lille.

Mon chat mérotte. — Il est indispensable que votre mère justifie de sa qualité d'héritière pour pouvoir toucher les sommes dont il s'agit. — Envoyez à l'dépôt les pièces qu'il réclame : c'est le seul moyen d'obtenir satisfaction.

Emmanuel malade. — Vous paraissez pouvoir prétendre au maintien des secours en raison du taux minime de vos ressources. Adressez une réclamation au président de la Commission cantonale des secours en spécifiant que vous réclamez leur rappel.

Un syndiqué de Denain — Vous n'avez pas droit à l'indemnité de démobilisation car vous ne comptez pas trois mois de service effectif.

C. L. B., Verdun. — La Commission a le droit de réclamer ce document, en vertu notamment de l'affiche 24 de la loi du 17 avril 1919. Il est indispensable qu'elle ait une pièce formelle indiquant quels sont les ou les créanciers puisque ceux-ci ont un délai de 15 jours pour présenter leurs observations.

Un démobilisé inquiet, N° 13. — Le cas dont il s'agit n'est pas visé par la loi d'amnistie. Mais la personne en question paraît avoir été condamnée avec sursis. Elle n'a donc rien à craindre pour le moment si sa conduite est régulière.

Un belge futur père. — Vous ne pouvez prétendre à ce secours pour votre femme. En effet, le bénéfice en est réservé aux personnes de nationalité française, et votre femme est devenue belge par suite de son mariage.

Un vieux retraité à 34 Somalienis. — 1. Il ne s'agit que des petits retraités de l'Etat uniquement. Le renseignement fourni par la mairie est exact. — 2. Vous pouvez écrire à la compagnie du chemin de fer si vous jouissez d'une retraite provenant de cette compagnie.

2807. — 1. Oui, mais le débiteur pourra obtenir des délais assez longs pour s'acquitter si toutefois sa situation le justifie. C'est à la Commission arbitrale des loyers qu'il appartiendra de statuer sur la demande du débiteur. — 2. Non.

Un rhumatisant de la guerre. — Oui, faites établir par la mairie les notices réglementaires à envoyer à la direction du service de santé.

L. L. Un lecteur assidu. — 1. Oui. — 2. Au dépôt démobilisateur du 15e R. A. C., à Douai.

Joseph 185. — 1. Votre femme ne pouvait prétendre à l'allocation pour la période envisagée. — 2. Elle n'a pas droit au maintien de l'allocation militaire pendant six mois après votre démobilisation parce que vous étiez sursitaire. — 3. Non. — 4. Loi du 4 août 1917. — 5. Oui.

Une intéressée, Joséphine. — 1. Oui, mais il faut au préalable qu'elle obtienne du président du tribunal civil une attestation établissant qu'elle a en réalité servi de mère au défunt. Munie de cette pièce, elle fera compléter son dossier à la mairie. — 2. Voyez 1.

Ma sœur. — Ain d'Emequin. — Il faut attendre : le Ministère a pour habitude de garder très longtemps les dossiers dont il s'agit. Vous toucherez d'ailleurs le rappel lorsque votre titre de pension vous sera adressé.

3.645, W. — 1. Oui, adressez-vous à la 3e sous-intendance militaire de Lille, 18, rue Marais. — 2. Signalez votre cas au directeur du service de santé de la 1re région, 25, Grande-Place, à Lille, en demandant à être représenté devant une Commission de réforme.

Un poilu d'Orient intéressé, N° 119 — Adressez votre demande au commandant de la gendarmerie du département du Nord, boulevard Louis XIV, Lille. — Oui.

Un sursitaire aux mines de Marles, C. H. 6. — Vous ne pouvez prétendre aux primes mensuelles car vous n'avez pas accompli pendant la guerre 18 mois de service effectif.

Une âme en peine, P. M. C. — Oui, néanmoins, il est indispensable qu'il adresse à ses parents un acte respectueux. Il est nécessaire de recourir à l'intervention d'un notaire pour l'établissement et la notification de cet acte.

R. V., 69. — Oui, avec effet du 1er octobre 1917. A condition toutefois que votre situation de fortune justifie l'attribution de ce secours ; faites établir immédiatement un dossier à la mairie et, en cas de rejet de votre demande, adressez une réclamation au président de la Commission d'appel à la Préfecture.

Un meurt de faim, 99. — 1. En effet, une erreur s'est certainement produite dans le décompte de vos primes. Adressez une réclamation au commandant du dépôt en rappelant votre classe et vos affectations successives pendant la guerre.

Une veuve ennuyée, 25 P. L. — 1. Vous pouvez prétendre à pension si le décès de votre mari est survenu à la suite d'une affection contractée en service. Dans ce cas, faites établir votre dossier de demande de pension à la mairie. Vous y joindrez, autant que possible, un billet d'hôpital de votre mari.

Un R. A. T., N° 78. — Vous avez droit aux primes mensuelles. — Adressez une réclamation au sous-secrétaire d'Etat de l'administration de la Guerre, 16, rue Saint-Dominique, à Paris.

Un qui cherche 89. — Ecrivez au camarade Bondues, secrétaire de la Fédération du Bâtiment, soit chez lui, soit à son adresse personnelle, rue de la Clef, à Lille, soit 185 bis, rue de Paris, à Lille.

Nénette ennuyée — 1. Oui, cette loi est du 31 mars 1919. — 2. Oui, la pension de la veuve est majorée de 300 francs pour chaque enfant mineur de 18 ans. — 3. Non. — 4. A la 3e sous-intendance militaire de Lille, 18, rue Marais.

Un dévoué à Auchel, D. D., 24. — 1. Vous ne pouvez prétendre à l'indemnité d'habillement attendu que vous avez été mis en sursis. Aucune autre indemnité n'est prévue dans votre cas. — 2. Vous n'avez pas droit aux primes mensuelles car vous n'avez pas accompli 18 mois au moins de service effectif pendant la guerre. — 3. Aucune prime mensuelle n'est accordée pour les mois passés en sursis.

Une femme âgée, pas contente, M. C., N° 33. — Le pécule revient entièrement à l'enfant.

A. R. V., Calonne. — 1. Non, car il ne s'agit pas du règlement définitif mais uniquement d'une avance, qui doit d'ailleurs intégralement être convertie en mobilier. — 2. Oui ; envoyez votre déclaration à la mairie de Lille.

Q. D. des Brebis. — Vous pouvez être proposé pour une pension par une commission de réforme ; mais il faut au préalable provoquer votre examen par une commission de l'espèce. Pour cela, faites établir par la mairie les notices qui doivent être envoyées à la direction du service de santé de la 1re région à Lille. — En attendant que vos droits à pension soient établis, vous pouvez, vous basant sur les dispositions du décret du 13 juin 1919, réclamer une indemnité journalière de 2 francs : Adressez votre demande au sous-intendant militaire à Arras.

Une mère de famille de 7 enfants ennuyée. — 1. Vous ne pouvez prétendre aux mois de tranchées ni à l'indemnité de démobilisation de votre fils tué. — 2. Vous ne pouvez réclamer la pension d'ascendant, car la loi du 31 mars 1919 n'attribue ce droit que si le père a 60 ans au moins, et la mère 55 ans au moins.

Un poilu de la Clarence. — Vous serez exonéré totalement si vous rentrez dans la catégorie des petits locataires. Voyez la mairie qui vous dira si vous remplissez cette condition, d'après le taux de votre loyer.

Un démobilisé, N° 49. — Vous ne pouvez prétendre aux primes mensuelles si, comme nous le pensons, vous avez été rayé des contrôles pendant les 4 mois passés dans l'Eure-et-Loir. En effet, dans ce cas, vous ne compteriez plus 18 mois de service effectif.

Nana et Riri, d'Amérique. — Vous pourriez réclamer la rémunération de milice en adressant une demande au ministère de la guerre de Belgique 1re direction, bureau des renseignements, à Bruxelles.

Justin Clarel, Hélaine dague. — 1. Adressez une demande de mutation à votre chef de corps par la voie hiérarchique. — 2. Votre père semble pouvoir réclamer le rappel de l'allocation militaire qui lui a été attribué. Qu'il adresse sa demande au président de la Commission d'appel à la sous-préfecture, en rappelant le numéro de son certificat d'admission. — 3. Le litige qui s'est élevé entre votre propriétaire et vous même ne peut être tranché que par la Commission arbitrale des loyers. Nous inclinons à croire que la Commission vous exonérera : Néanmoins, ce n'est pas une certitude.

Mlle C. P., 1360. — Il n'est pas trop tard pour obtenir votre inscription cette année. La loi d'amnistie en effet vous laisse un nouveau délai pour vous faire inscrire sur les listes électorales. Si la mairie refuse d'activer votre demande, adressez-vous au greffe de la Justice de paix.

Le p'tit Nénesse sans le sou. — Adressez une réclamation au sous-secrétaire d'Etat de l'administration de la Guerre, 16, rue Saint-Dominique, à Paris.

Jeanne et Jeannette, 36. — Non, votre mari ayant été mis en sursis aux mines vous n'avez pas droit au maintien de l'allocation militaire pendant les six mois qui ont suivi sa démobilisation.

Edouard A., 95. Lecteurs assidus. — 1. Oui, sauf remboursement des sommes perçues au titre de l'allocation militaire. — 2. C'est à la mairie qu'il faut vous adresser pour constituer votre dossier de demande de pension. Ce dossier sera envoyé à la sous-intendance militaire à Arras qui, elle-même, l'adressera ensuite au ministère de la Guerre.

258. Un lecteur du « Réveil » à Auchel, 258. — 1. Vous avez frappé à la bonne porte. Il est étonnant que vous n'ayez pas reçu de réponse. Pour tâcher de rompre ce silence, adressez une réclamation au général commandant le 1er corps d'armée, 14, rue Négrier, à Lille. — 2. Il suffit d'adresser une requête écrite au secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, à Paris, sans autre adresse. — 3. Rien ne l'empêche de réclamer une avance si elle compte se réinstaller dans la maison dont il s'agit.

A. D. L., 37, Lapugnoy. — Faites notifier immédiatement à votre propriétaire, par ministère d'huissier, votre intention d'obtenir la prorogation de bail, aux conditions de la location en cours au 1er août 1914, prorogation que vous offre la loi du 19 mars 1918. Votre demande doit, à peine de déchéance, être faite dans les 20 jours de la réception de la décision du propriétaire augmentant le loyer.

K. L. B. — Vous avez droit aux primes mensuelles si vous n'avez pas été mis en sursis. Dans ce cas, adressez une réclamation au sous-secrétaire d'Etat de la Guerre, à Paris.

J. S. M. T. — Le renseignement fourni par la mairie est inexact. Le décès de votre mari est survenu alors qu'il était encore lié au service : il est la conséquence d'une affection contractée au cours du service et vous pouvez réclamer une pension en vertu de la loi du 31 mars 1919. Adressez donc directement votre demande au sous-intendant militaire à Arras. — 2. Votre mari ne possédait pas de carnet de pécule attendu que le pécule n'a été établi que postérieurement à la capture du défunt. — Il existe également une allocation de 1.000 francs attribuée sous le nom de pécule aux familles des militaires tués au front. Ce n'est pas le cas de votre mari et vous ne pouvez prétendre à ladite allocation. — 3. Vous avez droit à la solde de présence de votre mari pendant toute la durée de sa captivité, dans les limites toutefois où la loi vous reconnaît la qualité d'héritière.

Joseph ennuyé. — Nous ne le pensons pas. Néanmoins, il serait préférable, à notre avis de surseoir pendant quelque temps encore aux démarches que vous vous proposez d'engager.

H. O. Un lecteur assidu. — 1. Oui, affranchir à 25 centimes. — 2. Oui, car il s'agit d'une location postérieure au 1er août 1914.

J. W. L. X Un vieux pépère engagé volontaire. — Six mois après la date de cessation des hostilités. — Néanmoins si l'intéressé possède des ressources suffisantes, il doit payer, et ce, depuis le jour où ses moyens lui permettent de le faire. Au surplus, en cas de difficulté, c'est à la commission arbitrale qu'il appartient de statuer et nous ne pouvons mieux faire que de vous renvoyer devant ladite commission qui décidera.

Un papa content. — Le renseignement qui vous a été fourni est inexact : il n'existe pas de prime de ce genre.

A. D. L. D. 33. — 1. Non, à défaut de l'autorisation de votre mari, il vous faudra une autorisation du Tribunal civil. — 2. Vous ne pourrez faire valoir vos droits que lors de la dissolution de la communauté, par divorce notamment.

Publication Légale

Brasserie Coopérative Ouvrière "LA REVANCHE"

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société anonyme à capital et personnel variables, dite Brasserie Coopérative Ouvrière « La Revanche », ayant son siège à Fouquières-lez-Lens, a été convoquée pour le dimanche 9 novembre, à 10 heures du matin, à l'école de filles de Fouquières-lez-Lens, à l'effet de discuter l'ordre du jour suivant :

1° Rapport du Conseil d'Administration sur la situation de la Société ;

2° Renouvellement du Conseil d'Administration et de la Commission de Surveillance et de Propagande ;

3° Questions diverses.

Cette Assemblée n'ayant réuni un nombre suffisant d'Actionnaires, il a été décidé que l'Administrateur-Délégué Pierre DUVIEUXBOURG aura tous pouvoirs pour réunir une deuxième Assemblée Générale délibérante, conformément aux Statuts.

En conséquence, les Actionnaires de la Société « La Revanche » sont convoqués en **DEUXIÈME ASSEMBLÉE GENERALE** le **Dimanche 23 Novembre 1919**, à 10 heures du matin, à l'école de filles, à Fouquières-lez-Lens.

L'Administrateur-Délégué :
11261. **Pierre DUVIEUXBOURG.**

Offres & Demandes d'Emplois

SERRURIER-POELIER. — Bon ouvrier est demandé chez M. BURETTE, 122, rue Faidherbe, à **Loos.** 2187.

On demande, pour Denain et Valenciennes, des **LIVREURS** avec caution. — Se présenter aux Etablissements DEBRAY, 101, rue de Paris, à **Valenciennes.** 2189.

TONNELIER cherche place ou travail chez lui. Très au courant des fûts à pression. — Ecrire bureau du journal, initiales H. E. D. 2188

FABRIQUE DE CASQUETTES, 42, rue des Trois-Mollettes, Lille. — On demande un ouvrier à façon pour casquette marine. 2191.

On demande des **OUVRIERES** en vestons et en pardessus. Travail bien payé ; des **Aides** de coupe et un garçon pour faire les courses chez F. DE CRAENE et Cie, 15, rue du Sec-Arembault, Lille 2194.

On demande des **RATTACHEUSES** à retordre et un bon **CHAUFFEUR** pour chaudières semi-tubulaires Meunier à la **Retorderie et Câblerie**, 4, impasse Delesalle, à HELLEMMES, près Lille. 2193.

On demande REPRESENTANT pouvant faire des encaissements. Appointements fixes et commission. A LA NOUVELLE MAISON, 14, boulevard Froissart (près de la Gare, face la Banque de France), à **Valenciennes.** 5964.

On demande un demi-ouvrier **MATELASSIER**, pouvant au besoin faire les courses, A LA NOUVELLE MAISON, 14, boulevard Froissart (près de la Gare, face la Banque de France), à **Valenciennes.** 5965

BONS MOULEURS en petite et moyenne mécanique sont demandés pour une fonderie de l'Oise. Travail assuré. — Pour renseignements, s'adresser à M. CAREMIAUX, 72, rue Blanche, PARIS. 732

On demande ENTREPRENEURS pour costumes d'enfants et une bonne **PRESSEUSE.** — S'adresser à M. GERSCHEL, 1, place de la République, **Dunkerque.** 2179.

JUBOL
rééduque l'intestin

Constipation
Hémorroïdes
Dyspepsie
Migraines
Entérite

JUBOL
Éponge et nettoie l'intestin
Évite l'Appendicite et l'Entérite.

CONTRE-INDICATIONS : Académie des Sciences (28 juin 1909) ; Académie de Médecine (21 déc. 1909).

— Etablissements Chatelain 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. La boîte, fco. 5 fr. 80, les 4, fco, 22 francs

— Prenez du Jubol tous les soirs pendant quelque temps, tous vos malaises disparaîtront très vite

J'atteste que le Jubol possède une réelle valeur et une grande puissance dans les maladies intestinales et principalement dans les constipations et gastro-entérites où je l'ai ordonné. Ce que j'affirme être la vérité sur la foi de mon grade
Dr HENRIQUE DE SA,
Membre de l'Académie de Médecine à Rio de Janeiro (Brésil).

Pagéol
Energique antiseptique urinaire

L'OPINION MÉDICALE

« Nous pouvons conclure de nos observations que le praticien doit employer le *Pagéol* dans toutes les manifestations des voies urinaires et spécialement dans les douleurs, où il obtiendra toujours et à bref délai le maximum d'effets »
D Le Pendu,
de l'Académie de Médecine de Paris

Laboratoires du Pagéol, 2, rue de Valenciennes, Paris. La boîte fco 2 50 le tube fco 36 f. La 1/2 boîte fco 7 50 les 4 fco 21 fr

VAMIANINE — *Avaria. Maladies de la peau*
Nouveau produit spécifique. La boîte franco 11 francs

500 VÉLOS Toutes Marques Neuves et d'occasion
10.000 Enveloppes — Chambres — Accessoires
MACHINES A COUDRE
Prix avantageux — Gros. Détail.
Camille Coppenolle, 39, rue Neuve, Lille
Près de la Grande-Place.

606 VOIES URINAIRES
SYPHILIS traitée et guérie par 606 et 914
ANALYSE DU SANG
Guérison assurée et rapide de la Blennorragie par ELECTROLYSE et procédés scientifiques nouveaux
5, r. de la Béthune, (tous les jours de 10 h. à 6)
Institut Electro-Sérothérapique
LILLE

COGNACS, RHUMS et VINS
AGENTS sérieux sont demandés par BOICLAUD à Saint-Même (Charente). 2180

La Société NESTLÉ
FARINE LACTÉE
reprend ses livraisons.

DETTES

M. Louis CAILLIERET, demeurant rue de la Lanterie à Guarbecques, près Lillers (P.-de-C.), à l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Marguerite AVEZ.

M. Félicien CLIQUET, rue Waldeck-Rousseau, à Anzin, informe le public qu'à dater de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter son épouse, née Marguerite BISIAUX, qui a quitté le domicile conjugal. 11259.

Mme Charles BAIGNEAUX, née Irma CARDINAL, demeurant rue Carnot, à Anzin, à l'honneur d'informer le public que, contrairement à ce qu'a dit son mari, elle n'a jamais contracté de dettes et n'a pas l'intention d'en faire. 11260.

Imprimerie du Réveil du Nord
Le gérant : Emile GEST

SOUS LA MAIN AYEZ TOUJOURS
A la Ville comme à la Campagne ; au Bureau comme à l'Atelier, à l'Ecole, en Promenade, au Café, au Théâtre, partout où vous appellent vos occupations, vos devoirs ou vos plaisirs ;

UNE BOITE DE
PASTILLES VALDA
C'est le talisman
Que vous devez tenir constamment à la disposition de vos Voies respiratoires pour *PARER* aux conséquences d'un courant d'air ou d'un refroidissement.
Pour *PRESERVER* les muqueuses de vos **Bronches** et de vos **Poumons** de l'action irritante des poussières toujours nuisibles et souvent microbiennes.
Pour *PARACHEVER* le traitement d'un **Rhume** négligé, d'une **Laryngite** récalcitrante, d'une **Bronchite** qui vous étreint depuis des mois ou des années.
Pour *TONIFIER* vos Bronches, stimuler le fonctionnement de vos Poumons, fortifier vos Voies respiratoires et leur fournir une résistance que peut seule leur assurer l'antisepsie des
VÉRITABLES PASTILLES VALDA
N'attendez pas, n'hésitez pas, procurez-vous-en de suite
EN BOITES DE 1 fr. 90, impôt compris
PORTANT LE NOM VALDA

BON FONDS DE CARROSSERIE ET CHARRONNAGE à prendre de suite. — S'adresser à Me MALAPERT, huissier à Creil. 737.

BIJOUX
OR -- ARGENT -- DIAMANTS
Dents et Dentiers
Achat au Maximum
Comptoir d'Echanges : LILLE, 129, rue de Paris

On demande COURTIERS, COURTIÈRES pour Photographie. Fixe et commission. — ROGET, 39, rue de Condé, **Anzin** (Nord). 2178.

OUVRIERS GORDONNIERS sont demandés chez M. Léon DIESBECQ, 119, avenue de Condé, à **Anzin** (Nord). 2177.

On demande AJUSTEURS, 2 fr. et 2 fr. 25 l'heure, logés, nourris. — Ecrire ou s'adresser E. VAUCAMPS, Royal Dépôt, n° 23, **Bourbourg** (Nord). 2173.

SERVANTES, FEMMES DE CHAMBRE sont demandées 13, rue du Maire-André, LILLE. Placées de suite 2181.

BRIQUETERIE BIGARD, Beauvais, demande 10 équipes briquetiers belges pour campagne 1920. — Ecrire : Administration, 26, quai de la **Marne, PARIS.** 739.

JEUNE HOMME, sortant d'orphelinat, désire connaître personne donnant leçons de danse moderne. — Rép. bur. du journal, lettres M. C. G. F. 2167.

On demande des **OUVRIERS COUVREURS** et des **OUVRIERS ZINGUEURS.** Travail assuré pour l'hiver. — S'adresser rue **Guillaume-Werniers, 87, à Fives-Lille.** 1900.

MONTEURS ÉLECTRICIENS pour force motrice et lumière sont demandés par la Société Industrielle d'Entreprises Electriques, **38, rue Saint-Georges, à Cambrai.** 2164.

AVIS DIVERS

A Vendre ou à Louer
EN NORMANDIE
BELLE PROPRIÉTÉ
comprenant **MAISON DE MAITRE, 2 SALONS, SALLE A MANGER, CUISINE, 4 BELLES CHAMBRES AU 1er ET TOILETTE, 4 CHAMBRES MANSARDEES, LINGERIE, CAVES.**
Ecurie pour 20 chevaux, Maison de domestiques, 10 Boxes, Sellerie, Immenses Greniers. Très bon potager. Prairie de 1re qualité, environ 1 hectare. Le tout d'un seul tenant.
S'adresser à **Mme ANDRE**, route de Saint-Hilaire, à **AVRANCHES** (Manche). 2190.

Baraquements, Entrepôts & Magasins
Pour Entrepreneurs et Cultivateurs
Demander prix et devis avec croquis, **PINCHART**, — 21, rue Edison, 21, — **CALAIS**
—o Transports internationaux o— 11255.

Pour vos Piles et Lampes Electriques DE POCHE
Prix et qualité défiant la concurrence
adressez-vous 4, Rue Rastisbonne, LILLE, « AU NOUVEAU MANCHON »

ANICHE. — **ON RECHERCHE PIANO** Marque Lary, n° 6.940. Le déclarer à la Mairie d'Aniche. Récompense. 2192.

DRAPEAU BELGE
99 rue Gambetta LILLE
PARDESSUS Depuis 75 Fr.
COMPLETS 59 à 150 fr.

MACHINES A ÉCRIRE
UNDERWOOD & REMINGTON garanties
Livrables de suite
Maison **BOURZEIX** Paris-Lille
Bureaux ministres — Classeurs
Tables dactylo, etc.
Succursale de Lille, 54, RUE BASSE (Angle rue Esquermoise)
E. WIBAUX, Directeur
REPARATION DE MACHINES A ECRIRE
OCCASIONS

CONSULTATIONS
sur toutes questions de droits, litiges, loyers etc. S'adresser à M. PAMART, 51, rue du Maire-André, de 2 à 5 heures.

COURS D'AUTOMOBILES
Brevet Garanti par Forfait-Contrat.
Voitures et Elèves assurés contre les Accidents. - Transports rapide pour Voyageurs et Colis. - Réparations et Mises au Point.
GARAGE, 53, Avenue Becquart
Lambersart-les-Lille.
Arrêt du Car X au Canon d'Or.

MALADIES SECRETES-SYPHILIS
VOIES URINAIRES
Docteur **CAVRO**, Boul. de la Liberté, 116bis, LILLE
de 8 h. du matin à 6 h. du soir.

ACHAT N'IMPORTE QUOI Tous genres mobiliers, toutes Marchandises et Cuisinières n'importe quel état. **Etablissements E. SIX, 52, RUE DE LA MONNAIE, LILLE.**

EVEIL FRANÇAIS-CAPITALISATION
ci-devant CONSTANTIA-CAPITALISATION
SOCIETE ANONYME FRANÇAISE POUR FAVORISER L'ECONOMIE ET L'EPARGNE
AU CAPITAL DE UN MILLION DE FRANCS
ENTREPRISE PRIVEE ASSUJETTIE AU CONTROLE DE L'ETAT
SIÈGE SOCIAL, 52, rue Taitbout - PARIS

AMORTISSEMENT PAR VOIE DE TIRAGE

L'appareil de tirage, composé de trois boules portant chacune 25 lettres, désigne au sort, à chaque tirage mensuel, autant de combinaisons de trois lettres qu'il y a de merceds dans le mois considéré, soit 4 ou 5 combinaisons pour les titres émis avant la guerre et 6 combinaisons pour les titres émis depuis le 1er Juin 1919.

Chaque titre porte une combinaison de trois lettres qui lui assure à chaque tirage, pendant toute sa durée, soit 33 ans, une probabilité d'amortissement égale, en moyenne, à 4.348 : 15.625 pour le tarif d'avant-guerre et à 1 : 2.604 pour le tarif d'après-guerre.

Tous les titres portant une des combinaisons désignés par le sort sont immédiatement remboursés à la condition que les cotisations régulières soient payées jusqu'à et y compris celle du mois précédant le tirage.

RÉSULTAT DES TIRAGES DU 5 NOVEMBRE 1919

TARIF D'AVANT GUERRE

Les tirages ont lieu en public, à raison de douze par an, le premier mercredi de chaque mois, à 9 heures, au Siège social.

TITRES AMORTIS

K. L. Y.	M. DESCAMPS Gustave, rue Négrier, 48, **La Madeleine-lez-Lille**	1.000 fr.
	M. VILET Adolphe, 155, rue du Moulin, **Courcelles-lez-Lens**	1.000 fr.
H. H. T.	M. LEBECQ, Henri, 25, rue des Maréceaux, **Raismes**	500 fr.
S. C. G.	M. DUBUS Alfred, rue du Moulin-à-Vapeur, **Boulogne-sur-Mer**	500 fr.
Y. U. G.	M. POUILLE Firmin, 2, rue Saint-Amand, **Odomez**	500 fr.
	M. PROTIN Joseph, rue du Canada, **Calais**	500 fr.

TARIF D'APRÈS GUERRE

Les tirages ont lieu en public, à raison de douze par an, le premier mercredi de chaque mois, à 10 heures du matin, au Siège social.

TITRES AMORTIS

A. T. B.	M. DEJARDIN Maurice, route Nationale 8, **Noyelles-Godault**	1.000 fr.
P. S. M.	M. WILFERT Jos., rue Léon-Gambetta, **Dourges**	500 fr.
Q. E. Z.	M. CHRETIEN Gérard, rue Chif. 62, **Lucey**, par **Toul**	500 fr.
J. Y. V.	M. LEFEBVRE Auguste, rue Sainte-Emilie, 31 bis, **Sous-le-Bois**	500 fr.
A. F. A.	Mlle NONCLERCQ Berthe, rue Jacqueé-Renard, 19, **Fresnes**	1.000 fr.

RÉSULTATS OMIS DE TIRAGES PRÉCÉDENTS

TIRAGE DU 3 SEPTEMBRE 1919

K. H. F.	M. FLEURQUIN Auguste, débitant, place de la Mairie, **Masny**	500 fr.

TIRAGE DU 1er OCTOBRE 1919

I. E. I.	M. CASTILLE Henri, rue du Vieux-Faubourg, **Sin-le-Noble**	500 fr.

ON DEMANDE DES AGENTS PARTOUT

ENTREPOTS MADELEINOIS PHILIPPE EMILE (PROPRIÉTAIRE)
Vins d'Algérie, Supérieurs et du Roussillon
SPÉCIALITÉS DE VINS BLANCS
BUREAUX & ENTREPOTS, 148, rue du Château -- LA MADELEINE
TÉLÉPHONE : 36
Maison de Confiance

UN MOIS SUFFIT POUR GUÉRIR AVEC UN TRAITEMENT EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL
Toutes les maladies de Peau et vices du sang
ECZÉMA - ULCÈRES VARIQUEUX
Graves et Anciens réputés incurables
SOULAGEMENT IMMÉDIAT
dès la première application dans tous les cas suivants : Lupus, Croûtes de lait, Psoriasis, Dartres, Sycosis, Urticaire, Zona, Hâles, Erosions, Acné, Prurigo, Plaies purulentes, Brûlures, Herpès, Clous, Furoncles, Anthrax, Abcès, Engelures, Maladies du cuir chevelu, Pelade et toutes affections de Peau dues à l'Acreté du Sang.
Envoi franco de l'Onguent et de la Méthode contre mandat de 4 fr. 80 ou contre remboursement de 5 fr.
Laboratoire Botanique de l'Abbé RANET, 28, Rue Nationale (près de la Poste). BLENDECQUES (Pas-de-Calais).

Mutuelle des Sinistrés de la Guerre
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 400.000 Francs
sous le patronage du Comité National d'action pour la réparation intégrale des dommages causés par la guerre.
Récupération des Dommages de Guerre
1° M. Georges PETIT, Directeur Régional pour le Nord et le Pas-de-Calais, 131, rue Nationale, LILLE.
2° M. CHOMPART-ROUSSEL, Directeur particulier, 198, rue Nationale, LILLE.
Bureaux à Valenciennes, Cambrai, Douai, Avesnes, Maubeuge, Hazebrouck, Arras, Saint-Omer, Béthune, et dans les dix départements dévastés. 5454.